

BURUNDI

L'alerte précoce et l'action rapide

ÉTUDE DE CAS

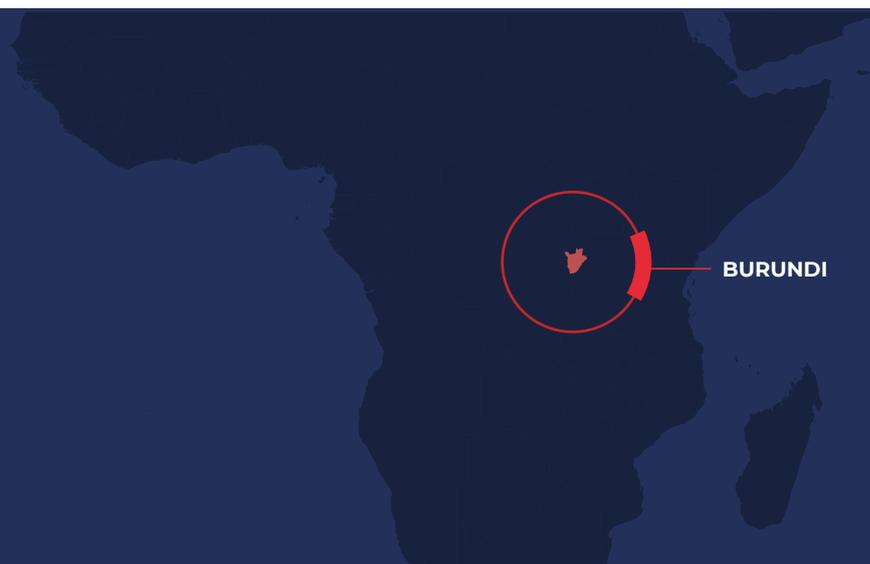


Contexte

Le Burundi, pays enclavé d'Afrique de l'Est, est confronté à des risques naturels et à des catastrophes qui sont encore exacerbés par le changement climatique. Au cours des dix dernières années, le pays a connu des événements météorologiques et climatiques extrêmes, avec des phénomènes de sécheresse prolongée dans le nord du pays, des inondations de plus en plus désastreuses dans les plaines de l'Imbo, le long des rives du lac Tanganyika et de la rivière Rusizi, mais aussi dans certains quartiers de la capitale Bujumbura. Le pays est souvent frappé par des glissements de terrain et des éboulements plus graves dans la partie nord-ouest, en raison de son relief accidenté sur une grande partie du territoire national. Selon un rapport de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour l'année 2021, le Burundi est l'un des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, avec plus de 80 % des déplacements internes causés par les risques naturels.

Les inondations et les glissements de terrain déclenchés par des pluies torrentielles et des vents violents causent de graves dommages aux ménages et aux cultures essentielles dans un pays où plus de 90 % de la population dépend de l'agriculture de subsistance.

Améliorer les systèmes d'alerte en cas d'urgence pour sauver des vies – Renforcement des capacités institutionnelles et engagement des parties prenantes pour l'alerte précoce et l'action rapide



Pour lutter contre les menaces croissantes de la crise climatique mondiale, l'initiative de l'ONU « Alerte précoce pour tous » (Early Warning for All, EW4All) vise à garantir que toute la population de la planète soit protégée par des alertes précoces d'ici à 2027. Les systèmes d'alerte précoce centrés sur les populations sont des approches de préparation et d'adaptation essentielles pour sauver des vies et donner aux communautés les moyens de faire face à l'intensification des défis météorologiques à l'échelle mondiale.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Union internationale des télécommunications (ITU) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) s'emploient à renforcer l'utilisation du protocole d'alerte commun (PAC) pour des alertes précoces fiables, rapides et exploitables au niveau national. Ces efforts visent à élargir considérablement la portée et l'impact des alertes précoces pour les populations à risque et constituent une contribution directe au pilier 3 « Diffusion et communication » de l'initiative EW4All.

Situation des systèmes d'alerte précoce au Burundi

Le Burundi ne dispose pas actuellement d'un système d'alerte précoce complet basé sur un cadre juridique et avec des mandats clairs pour l'alerte au sein de diverses institutions. Au lieu de cela, le pays compte sur diverses initiatives liées à la fourniture et à la diffusion de prévisions qui fonctionnent de manière fragmentée, y compris le partage direct des prévisions par l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU) avec divers partenaires, une initiative de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM) de financement basé sur les prévisions (FbF) et des efforts pour établir et maintenir des systèmes communautaires d'alerte précoce (CBEWS) par l'intermédiaire de la CRB. Les informations sur les prévisions sont diffusées par l'IGEBU, le service national responsable de la surveillance météorologique. L'IGEBU est responsable des prévisions météorologiques saisonnières, qui sont ensuite largement partagées par les acteurs humanitaires et de développement par l'intermédiaire de la Plateforme Nationale pour la Prévention de Risques et Gestion des Catastrophes (PNPRGC).

Aux niveaux régional et international, le Burundi aligne sa Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (2018-2025) sur les quatre priorités du Cadre de Sendai. Il s'inspire également de la [Stratégie Régionale Africaine de Réduction des Risques de Catastrophe](#) et des stratégies sous-régionales de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Le Burundi est également partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Au niveau national, les documents importants liés à la réduction des risques de catastrophes

comprennent la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (2018-2025) et ses deux plans d'action, la Stratégie nationale de communication sur l'adaptation au changement climatique et l'alerte précoce (2014-2018), le Plan national de réponse aux urgences (Plan Organisation des Secours/ORSEC) de 2009, et le Plan national d'urgence multirisque pour la préparation et la réponse aux urgences au Burundi (2020-2022). La PNPRGC est l'organe central de coordination de la réduction et de la gestion des risques de catastrophes. Au niveau provincial et communal, des plans de contingence ont été élaborés, mais leur révision et leur développement sont fortement liés aux financements et aux projets mis en œuvre en partenariat avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Au niveau communautaire, les Comités Communautaires de Réduction des Risques de Catastrophes établis et renforcés développent des cartes de risques priorités et élaborent des plans de contingence communautaires pour des actions anticipatoires.

Les différents secteurs ont des rôles spécifiques dans les systèmes d'alerte publique au Burundi. Le secteur de la santé se concentre sur les alertes publiques liées aux épidémies et aux épizooties, tandis que le secteur de la sécurité alimentaire s'occupe des alertes liées à la nutrition et à la sécurité alimentaire. L'IGEBU collecte des données climatiques et fournit des prévisions météorologiques pour l'ensemble du pays, émettant des alertes publiques sur les risques climatiques. Des informations et des prévisions à court terme pour différentes échéances, y compris des prévisions saisonnières, peuvent être produites de manière indépendante, mais des contraintes financières, matérielles et humaines limitent la capacité de l'IGEBU à remplir pleinement sa mission. Le secteur de la sécurité publique surveille les mouvements des personnes déplacées et des réfugiés, tandis que les ONG partenaires apportent un soutien technique et

financier à ces secteurs, notamment la Croix-Rouge du Burundi, l'OIM, Oxfam, le PAM, l'OCHA et le PNUD. La Croix-Rouge du Burundi joue un rôle central dans la collecte et la diffusion d'informations, en particulier pour la réponse rapide, en s'appuyant sur son vaste réseau de volontaires.

La communication et la diffusion des alertes varient en fonction du type de catastrophe. En général, la responsabilité de la communication des alertes incombe au ministre responsable du secteur concerné. Les informations saisonnières sont diffusées trois fois par an au cours d'ateliers auxquels participent les membres de la Plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes, les ministères sectoriels, les journalistes, les agences de l'ONU et les ONG. Actuellement, les informations saisonnières sont transmises via la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB) et via la page Facebook de l'IGEBU. Une fois les informations saisonnières diffusées aux partenaires, la Croix-Rouge du Burundi joue le rôle de relais de ces informations auprès des communautés pour qu'elles en prennent connaissance et se préparent en conséquence, notamment à envisager des AA substantielles compte tenu de l'ampleur des prévisions.

Engagement de la Croix-Rouge du Burundi dans l'alerte précoce et l'action rapide

La Croix-Rouge du Burundi a pris des mesures proactives pour promouvoir l'alerte et l'action précoces dans le cadre de son orientation stratégique. L'organisation a mis en œuvre des programmes et des stratégies visant à renforcer la «culture du risque» dans le pays. Elle mène des évaluations de la vulnérabilité, élabore des cartes

de la vulnérabilité des communautés et facilite les discussions sur l'atténuation des risques. Le plan stratégique 2022-2026 de la Croix-Rouge du Burundi donne la priorité à l'alerte et à l'action précoces en tant que contributions essentielles à la réduction des risques de catastrophe. Cette orientation stratégique garantit que les interventions et les projets sont alignés sur les objectifs stratégiques généraux et contribuent à une vision d'ensemble.

En 2021, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a commencé à soutenir une étude de faisabilité sur le financement basé sur les prévisions par le biais d'un projet financé par ECHO. En 2023, ce programme en est maintenant à sa troisième phase d'établissement et d'institutionnalisation de l'AA au Burundi. Avec le soutien du PAM et les conseils techniques du Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un protocole d'action précoce simplifié a été élaboré pour les précipitations extrêmes et des efforts sont en cours pour élaborer également un protocole d'action précoce pour les sécheresses. La collaboration avec le PAM comprenait la mise en œuvre d'évaluations renforcées de la vulnérabilité et des capacités (EVCA) et le renforcement des capacités institutionnelles de la Croix-Rouge du Burundi en matière d'alerte précoce et d'action rapide. Des groupes communautaires de réduction des risques de catastrophes ont été créés dans le cadre du processus.

Les efforts d'action anticipative et la priorité stratégique de l'alerte précoce ont incité la Croix-Rouge du Burundi à s'engager dans l'initiative «Alert Hub» de la FICR, qui vise à étendre l'utilisation du protocole d'alerte commun (CAP) et des messages exploitables à l'échelle mondiale. Cette initiative contribue à l'initiative de l'ONU «Alerte précoce pour tous» (Early Warning for All, EW4A) qui vise à étendre les systèmes d'alerte

précoce multirisques à tout le monde d'ici 2027, y compris aux personnes les plus vulnérables. L'absence d'un système national intégré d'alerte précoce et de mandats juridiques en la matière au Burundi complique la mise en œuvre de la PAC. Toutefois, l'engagement de la Croix-Rouge du Burundi joue un rôle important dans la mise en place de systèmes fondamentaux et la promotion de la collaboration entre la Société nationale, les institutions hydrométriques et la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe. Compte tenu de son engagement continu en faveur d'un système d'action anticipée, la CRB est bien placée pour contribuer aux discussions sur le renforcement de l'alerte précoce afin de permettre une action rapide, d'établir des relations et de pousser les institutions nationales à prendre la responsabilité de l'alerte publique.

Pour soutenir et renforcer davantage l'engagement des parties prenantes et la coordination avec les partenaires gouvernementaux, la Croix-Rouge du Burundi soutenue par le Bureau de Cluster de la FICR à Kinshasa a organisé un atelier multipartite du 7 au 9 mars 2023 dans les locaux du centre de formation de la Croix-Rouge du Burundi situé à Ngagara, Commune de Ntahanga dans la Mairie de Bujumbura. Les objectifs de l'atelier comprenaient

- i) la présentation d'une évaluation sur les lacunes et les opportunités pour l'adoption durable des PAC,
- ii) l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des PAC et
- iii) la contextualisation des messages clés actionnables au niveau national à inclure dans les alertes d'urgence.

Cet atelier a réuni une vingtaine de participants qui avaient été identifiés comme des acteurs

clés dans le domaine des alertes d'urgence. Il s'agissait de représentants de diverses institutions telles que la Plateforme Nationale pour la Prévention des Risques et la Gestion des Catastrophes, le Ministère de l'Environnement et de l'Agriculture et de l'Elevage, le Ministère des Télécommunications, de l'Information et des Médias, l'IGEBU, le PAM, le monde académique, le Centre Climatique, des membres des médias et le personnel de la Croix-Rouge du Burundi.

L'engagement de la Croix-Rouge du Burundi dans l'organisation de l'atelier CAP a été bien accueilli, avec une reconnaissance de la crédibilité de la Croix-Rouge et du rôle qu'elle a joué en tant qu'organisatrice. La CRB a réitéré son ambition d'être un champion de l'alerte précoce au Burundi, en soutenant les efforts visant à développer une « culture du risque » par le biais de divers programmes et stratégies, y compris des campagnes d'information et de sensibilisation de la communauté. Dans sa présentation, l'IGEBU a souligné sa capacité à produire et à partager des prévisions météorologiques régulières et des informations météorologiques en utilisant la plateforme MyDewetra avec des acteurs spécialisés, mais il a été mentionné que leur rôle officiel n'est pas d'alerter le grand public. À la suite de cette discussion, l'atelier a servi de point de départ à des conversations avec la plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes, qui a exprimé son intention de prendre en charge et de diriger la mise en œuvre d'un système intégré d'alerte précoce. L'absence de structures juridiques pose des problèmes de mise en œuvre, mais l'atelier a suscité des discussions sur les prochaines étapes de la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce multirisque et a mis en évidence les domaines qui ont besoin d'un soutien continu. L'implication d'autres organisations, telles que le PAM, dans le paysage de l'alerte précoce a été envisagée, ce qui nécessiterait une coordination supplémentaire et une clarification des rôles

et des responsabilités. L'opportunité d'un engagement continu pour l'alerte précoce dans le cadre de l'initiative de l'ONU « Alerte précoce pour tous » a été mentionnée, soulignant l'intérêt continu pour le pays.

Lien entre le financement basé sur les prévisions et la PAC pour l'alerte précoce

Le lien entre les systèmes d'alerte précoce et l'action anticipative de l'approche de financement basée sur les prévisions au Burundi est complexe et n'est pas clairement articulé. Bien qu'il y ait une compréhension théorique de l'action précoce et que des structures de coordination initiales soient établies entre la Croix-Rouge burundaise, le Service hydrométéorologique national, le PAM et d'autres par le biais de

l'engagement FbF, l'intégration des concepts et des systèmes est un défi.

Les liens potentiels entre FBF et CAP résident dans la communication des déclencheurs au niveau de l'organisation et la diffusion des alertes selon le format CAP afin d'augmenter la rapidité et la fiabilité des alertes publiques pour permettre aux communautés de prendre des mesures en amont d'une catastrophe. Toutefois, des discussions et des engagements supplémentaires sont nécessaires pour établir ce lien. L'introduction du CAP en tant que norme technique obligatoire de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) au niveau mondial crée une opportunité de faire avancer les conversations sur la mise en œuvre du CAP, la Croix-Rouge du Burundi jouant un rôle clé en convoquant les parties prenantes concernées, en facilitant la discussion et en veillant à ce que la voix des communautés soit prise en compte dans les approches visant à renforcer les alertes précoces multi-aléas au Burundi.

Conclusions

L'absence d'un système national d'alerte précoce fonctionnel au Burundi entrave la diffusion efficace des informations de prévision et limite la capacité des acteurs clés, y compris la Croix-Rouge du Burundi, à atteindre les communautés à risque avec des informations susceptibles de sauver des vies. La collaboration entre les parties prenantes et le plaidoyer sont essentiels pour construire une base juridique et clarifier les rôles des différents acteurs en matière d'alerte publique. La plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes offre une occasion cruciale d'unifier des responsabilités autrement fragmentées en matière d'alerte publique dans le cadre d'une approche multirisque. L'implication de multiples acteurs, y compris la Croix-Rouge du Burundi, l'OMM et les Nations Unies, est considérée comme bénéfique pour l'avancement des systèmes d'alerte précoce au Burundi. En particulier, l'initiative "Alerte précoce pour tous" des Nations Unies, associée à la mise à disposition d'une expertise technique et d'un financement, créer des opportunités de progrès.

Forte de son expérience de collaboration avec le PAM et différents ministères dans la mise en œuvre d'une approche d'action anticipée et de son objectif de devenir un champion de l'alerte précoce, la Croix-Rouge du Burundi joue un rôle essentiel dans la convocation des parties prenantes, l'avancement des plans de mise en œuvre du PAC pour l'alerte publique et la poursuite des efforts visant à mettre en place un système d'alerte précoce centré sur les personnes dans le pays. La coordination régionale et la collaboration avec des organisations telles que l'ICPAC et le bureau régional de la FICR à Kinshasa sont reconnues comme des voies potentielles pour de nouveaux progrès. La durabilité et la cohérence sont soulignées, avec la nécessité d'un engagement et d'une collaboration à long terme entre les différents acteurs.

© International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, Geneva, 2023

Any part of this publication may be cited, copied, translated into other languages or adapted to meet local needs without prior permission from the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, provided that the source is clearly stated.

Contact us:

Requests for commercial reproduction should be directed to the IFRC Secretariat:

Address: Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209 Geneva, Switzerland

Postal address: P.O. Box 303, 1211 Geneva 19, Switzerland

T +41 (0)22 730 42 22 | **F** +41 (0)22 730 42 00 | **E** secretariat@ifrc.org | **W** ifrc.org

Follow us:

www.ifrc.org | twitter.com/ifrc | facebook.com/ifrc | instagram.com/ifrc | youtube.com/user/ifrc | tiktok.com/@ifrc

Avec le support de

